

30/09/2016

DECLARATION DE MARRAKECH « INITIATIVE EN FAVEUR DE L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AFRICAINE-AAA»

Marrakech, Maroc 30 septembre 2016

Nous,
Ministres de l'Agriculture,
Chefs de Délégations,
Représentants des organismes bilatéraux et multilatéraux d'aide
au développement,
Et représentants de la société civile,

Participant à la Réunion de Haut Niveau sur l'initiative en faveur de l'adaptation de l'agriculture africaine, organisée les 29 et 30 septembre 2016 à Marrakech ;

Reconnaisant la vulnérabilité des agricultures africaines et les besoins importants de l'Afrique en matière d'adaptation aux changements climatiques et tout particulièrement d'adaptation de ses systèmes agricoles dont la productivité sera fortement affectée par le réchauffement climatique ;

Reconnaisant l'insuffisance des fonds dédiés à l'adaptation de l'agriculture en Afrique pour faire face à cet enjeu planétaire et étant donné que ce continent ne bénéficie que de 5% des fonds climat, que les projets d'adaptation ne captent que 20% des fonds publics climat et que l'agriculture ne reçoit seulement que 4% de ces fonds ;

Constatant que l'agriculture est l'un des seuls secteurs à même de réduire significativement ses émissions à court terme en agissant sur ses modes de production ;

Rappelant les enjeux de sécurité alimentaire, d'éradication de la pauvreté et de l'insuffisance des ressources en eau que doit relever le continent Africain se traduisant par un objectif de triplement de la production agricole à horizon 2050, contribuant ainsi à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable ;

Reconnaisant les avancées historiques réalisées lors de la COP21 qui ont débouché sur l'Accord de Paris, qui vise, en s'appuyant sur la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, à renforcer notre réponse commune face aux menaces liées au changement climatique, en cohérence avec les efforts menés pour éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable, à :

a) Contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C ;

b) Améliorer nos capacités d'adaptation face aux effets négatifs des changements climatiques et à promouvoir les efforts de réduction de gaz à effets de serre et de résilience, sans porter atteinte à la sécurité alimentaire ;

c) Aligner les efforts de financement avec les ambitions de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de la résilience face aux changements climatiques.

Rappelant la nécessité que tous les pays participent par des mesures d'adaptation de leurs systèmes naturels et humains au changement climatique en accord avec les principes d'équité, de responsabilité commune mais différenciée et les capacités respectives de ces pays, au regard de leurs situations nationales particulières. Les efforts des pays en voie de développement doivent être accompagnés de financements, de transferts de technologies et de développement des capacités ;

Rappelant l'engagement des pays développés de mobiliser "au moins 100 milliards de dollars par an" en faveur des pays en développement à partir de 2020 ;

Reconnaissant les engagements pris par les pays Africains dans le cadre de leurs Contributions Déterminées au Niveau National concernant le secteur agricole et les avancées réalisées à la **Conférence de Haut Niveau de Dakar** en octobre 2015 visant à définir une feuille de route pour la transformation de l'agriculture en Afrique et les ambitions de la **Conférence Régionale pour l'Afrique** organisée à Abidjan en avril 2016 en faveur d'un développement agricole résilient en Afrique ;

Saluant l'engagement des Ministres de l'Agriculture et Chefs de délégation, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et des bailleurs de fonds internationaux ;

Déterminés à répondre aux grandes attentes suscitées par la COP22 et en faire une "COP de l'action", premier jalon de la mise en oeuvre concrète des engagements de l'Accord de Paris tout en prenant en compte les enjeux spécifiques des pays en développement et en tout premier lieu ceux de l'Afrique ;

S'inscrivant dans le sillage de l'**Initiative Africaine pour l'Adaptation** ("IAA") portée par la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (l'AMCEN) en collaboration avec le Groupe des Négociateurs Africains et lancée par la République Arabe d'Egypte à la COP21, en sa qualité de coordinateur du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains sur le Changement Climatique (CAHOSCC) ;

Déclarons soutenir et aider les pays du continent africain pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques sur l'agriculture africaine et notre ferme engagement en faveur de l'initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine ("AAA"), une initiative structurée en deux volets :

- **Mettre l'agriculture au centre des négociations climat et appuyer le principe d'un financement climat plus important, plus efficace et plus efficient pour l'agriculture africaine ;**
- **Contribuer au Plan Mondial d'Action pour le Climat (Global Climate Action Agenda) et tout autre cadre pertinent en mettant en avant des projets d'adaptation et bonnes pratiques agricoles en Afrique.**

Déclarons accompagner l'initiative en faveur de l'Adaptation de l'Agriculture Africaine ("AAA") pour:

- **Appuyer le principe d'un financement public et privé plus important, plus efficace et plus efficient** et d'un suivi (monitoring) des fonds effectivement déboursés pour l'Adaptation, l'Agriculture et l'Afrique, ainsi qu'un accès facilité des projets africains aux fonds climat ;
- **Contribuer à l'action et aux solutions à travers le Plan Mondial d'Action pour le Climat (Global Climate Action Agenda)** et tout autre cadre pertinent, en mettant en avant des projets et bonnes pratiques africaines dans des domaines tels que la gestion des sols – dont le stockage de carbone dans les sols, et l'agroforesterie, de la maîtrise de l'eau agricole, de la gestion des risques climatiques et du financement des petits exploitants, qui constituent l'un des groupes les plus vulnérables, et contribuant également à faire valoir les efforts de recherche et développement dans le secteur agricole ;
- **Positionner l'agriculture au centre des négociations climat** en mettant en exergue une augmentation durable de la productivité et des revenus agricoles, l'adaptation et le développement de la résilience face aux changements climatiques;
- **Ouvrir à un renforcement des capacités africaines** en matière de politiques et de programmes agricoles, de montage et de gestion de projets agricoles durables et résilients face au climat.